

# Extrait de délibération

Identifiant  
2024-02-02

## Bureau syndical 5 février 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi cinq février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation : 30 janvier 2024      Pouvoirs : 0  
Nombre de délégués en exercice : 11      Absents, excusés : 4  
Présents : 7      Votants : 7

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie		
Membres :	CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, AYRAULT Bérengère,	BIRE Ludovic, BOUCHER Hervé-Loïc, SAUZE Magalie, BACLE Jérôme	

## Demande de ligne de trésorerie sur le Budget Principal

Dans le cadre d'une nouvelle demande de ligne de trésorerie, nous avons consulté le Crédit Agricole pour une proposition à hauteur de 75 000 euros.

Voici la proposition reçue par le Crédit Agricole :

	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres
Montant du prêt	75 000 €
Durée	12 mois
Taux variable :	Euribor 3 mois moyenné + 0,8%
<b>Ou</b> Taux fixe :	Pas de proposition
Modalité de décompte des intérêts	Calcul mensuel à terme échu (en fonction du nombre de jours exact rapporté à 360 jours) – paiement au terme de chaque trimestre
Mobilisation	Tirage en une ou plusieurs fois par tranches minimales de 1 000€
Commission d'engagement	0.25% du plafond de la ligne soit 187.50 €
Frais de dossier	0.25% soit 150 €
Commission non-utilisation	Néant

**Le Bureau Syndical accepte la demande de ligne de trésorerie sur le budget principal, retient la proposition du Crédit Agricole et autorise le Président à signer les documents afférents à la ligne de trésorerie.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Didier GAILLARD  
Président,